

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 2 AVRIL 2013**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 avril 2013, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;  
Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;  
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Paolo Girard, conseiller, a informé le directeur général de son absence.

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, a informé le directeur général de son absence.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2013-04-085

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2013-04-086

Adoption du procès-verbal de séance ordinaire du 5 mars 2013 –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2013.

2013-04-087

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Service d'entretien ménager Bouchard	92949	entretien mars	900.00\$
- Raymond Chabot Grant Thorton	FAC0804497	fin d'année 2012 2 <sup>e</sup> vers.	6,036.19\$
- Aquatech	36471	exploitation des eaux usées 1 de 6	2,047.51\$
- Lavery	1202935	dossier Civbec	4,728.63\$

TOTAL : 13,712.33 \$

2013-04-088

Acceptation des comptes à payer en avril 2013 (document 1-A) –  
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 2 avril 2013 au montant de 31,490.08\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de mars 2013 au montant de 31,490.08\$ à être payés en avril 2013, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2013-04-089

Dépenses du directeur général et/ou du maire –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général ou le maire au montant de 1,442.26\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Coop Uniforce	gyrophare tracteur gazon	68.96\$
- Marché Jacques	café	6.99\$
- Loblaws	biscuits	16.76\$
- Bureau en Gros	souris ordinateur	31.54\$
- Sucrerie St-Valentin	souper bénévoles	1,290.00\$
- WalMart	cafetière, mouchoirs	28.01\$

2013-04-090

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –  
*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-04-091

Assainissement suivi –  
CONSIDÉRANT QUE par sa résolution 2012-11-361 le Conseil signifiait à la firme CIVBEC que conformément aux dispositions du contrat et à la recommandation de la firme Génivar, la Municipalité de Saint-Valentin retiendra les sommes qui lui sont dues tant et aussi longtemps que les corrections requises n'auront pas été apportées à la satisfaction de la Municipalité;

CONSIDERANT QUE par sa résolution 2012-11-361 le Conseil informait la Compagnie d'assurances JEVCO de sa décision;

CONSIDERANT QUE la résolution 2012-11-361 a été signifié à la firme CIVBEC et à la Compagnie d'assurances JEVCO par Me Denis Michaud de la firme Lavery;

CONSIDERANT QUE la mise en demeure précisait que les correctifs devaient être apportés au plus tard le 21 décembre 2012;

CONSIDERANT QU' aucun correctif n'a été apporté.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

- de mandater Me Denis Michaud de la firme Lavery, de Billy pour mettre en demeure et prendre les procédures nécessaires pour que le ou les responsables du dysfonctionnement du système de traitement des eaux usées de la Municipalité corrigent le problème;
- d'autoriser Me Denis Michaud à obtenir toute expertise utile à cette fin.

2013-04-092

Employé municipal des travaux d'hiver –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'engager Monsieur Régent Olivier à titre d'employé municipal des travaux d'hiver pour la période du 27 octobre 2013 au 19 avril 2014;
- de convenir avec Monsieur Régent Olivier des modalités du contrat de travail.

2013-04-093

Dépôt du rapport de la réunion du CCU du 25 mars 2013 –

Cet item est retiré de l'ordre du jour.

2013-04-094

Demande de dérogation mineure –

Cet item est retiré de l'ordre du jour.

2013-04-095

MTQ : Réponse re demande de travaux à l'intersection du chemin de la 4<sup>ème</sup> Ligne et du rang Pir-Vir –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De constater la lettre de Madame Joceline Béland du MTQ relativement à la demande de la Municipalité exprimée par la résolution 2012-12-382;
- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à prévoir les travaux requis pour corriger la dénivellation du pavage du chemin de la 4<sup>e</sup> Ligne par-dessus le ponceau qui traverse le rang Pir-Vir.

2013-04-096

Rapports MTQ re travaux à effectuer sur les ponts –

Sur la proposition de Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à prévoir les travaux requis par le MTQ au pont de la Montée Guay (P-07343), au pont du Petit Rang (P-07344) et

au pont du Rang Pir-Vir (P-07345) le tout conformément aux dispositions du décret 1176-2007 du 19 décembre 2007.

2013-04-096

Détermination de la date de la journée de l'arbre –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de tenir la journée de l'arbre le 18 mai 2013.

2013-04-097

Semaine de l'environnement –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- de tenir la semaine de l'environnement du 13 au 21 mai 2013;
- d'autoriser l'envoi d'un communiqué explicatif de la tenue de la semaine de l'environnement;
- d'autoriser la location d'un conteneur pour la période du 13 au 21 mai 2013;
- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à demander des soumissions pour la location d'un conteneur pour la période du 13 au 21 mai 2013.

2013-04-098

Association Québécoise d'Urbanisme: formation à Plessisville le 1<sup>er</sup> juin 2013 –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser Monsieur Stéphane Boudrias, président du CCU à assister à la formation offerte par l'Association Québécoise d'Urbanisme à Plessisville le 1<sup>er</sup> juin 2013;
- d'autoriser le remboursement des frais ce repas, de déplacement et d'hébergement conformément à la politique en vigueur.

2013-04-099

Congrès de la FQM du 30 septembre au 2 octobre 2013 : réservation de chambres –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité de Saint-Valentin ne participe pas au Congrès de la FQM à Québec du 30 septembre au 2 octobre 2013.

2013-04-100

Début des procédures de vente pour non-paiement de taxes –

CONSIDERANT les dispositions du Code Municipal relativement à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, de l'échéancier et des procédures pour l'année 2013;

CONSIDERANT QUE 7 dossiers sont sur la liste des immeubles en arrérages de taxes municipales depuis plus de deux ans.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

\* d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire parvenir un avis par courrier recommandé aux propriétaires d'immeubles accusant des arrérages dans le paiement des taxes municipales depuis plus de 2 ans;

\* que la Municipalité de Saint-Valentin exige que les paiements des arrérages de l'année 2011 plus les intérêts et

pénalités à jour soient effectués par chèque certifié ou argent comptant et que l'échéance dudit paiement soit le jeudi 27 juin 2013 à 17:00 heures;

\* d'autoriser le secrétaire trésorier à transmettre à la MRC les dossiers pour lesquels les arrérages de l'année 2011 n'auront pas été acquittés.

2013-04-101

Autorisation de déposer une demande de subvention re Politique culturelle de la MRC –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à déposer une demande d'aide de 10,000.00\$ aux Fonds culturels de la MRC du Haut-Richelieu pour la réalisation du projet « **Rendez-vous culturels** » dans le cadre de la nouvelle entente en développement culturel signée entre la MRC du Haut-Richelieu, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le ministère de la Culture et des communications;
- De confirmer à la MRC du Haut-Richelieu que la Municipalité de Saint-Valentin s'engage à contribuer 20% du coût du projet dont 5% en capital financier;
- De confirmer à la MRC du Haut-Richelieu que la Municipalité de Saint-Valentin donnera aux partenaires principaux de l'entente culturelle régionale de la MRC du Haut-Richelieu une visibilité proportionnelle au financement obtenu notamment en affichant la bannière graphique fournie par la MRC;
- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général ou Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

2013-04-102

Demande de nettoyage de cours d'eau –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'accepter la demande de nettoyage de la branche 1 du cours d'eau Pir-Vir soumise par Monsieur Joël Surprenant le tout tel que montré au formulaire de demande d'entretien de cours d'eau jointe à la présente;
- de demander à la MRC d'entreprendre les procédures appropriées;
- d'informer la MRC que la Municipalité demande que les coûts soient répartis aux utilisateurs du bassin du cours d'eau.

2013-04-103

Suivi de la rencontre avec l'UPA re bandes riveraines –

Monsieur Serge Gibeau, Directeur général, informe les membres du Conseil du suivi de la rencontre avec le représentant de l'UPA relativement à la protection des bandes riveraines en bordure des cours d'eau et des fossés. Il précise que Monsieur Hugues Landry de l'UPA locale lui a fait part qu'il avait soumis le projet de lettre que la Municipalité désire transmettre aux agriculteurs à la réunion du syndicat et que ce dernier ne s'objecte pas au contenu de ladite lettre.

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter le compte rendu de Monsieur Serge Gibeau, directeur général.

2013-04-104

Renouvellement d'adhésion –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité au COVABAR au coût de 100.00\$;
- d'autoriser le renouvellement de l'adhésion à Sport et Loisir Montérégie au coût de 75.00\$ plus les taxes applicables.

2013-04-105

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- de ne pas donner suite à la demande de Moisson Rive-Sud pour participer au tournoi de golf;
- de constater de dépôt de l'avis de convocation à l'assemblée générale de la MMQ;
- de ne pas donner suite à la demande de soutien du CDC Haut-Richelieu.

2013-04-106

Demande du CN re réfection des passages à niveau de la Montée Hay et du Rang Pir-Vir –

CONSIDERANT QUE la Municipalité a reçu des commentaires à l'effet que l'état du passage à niveau du rang Pir-Vir constituait un danger pour les cyclistes;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a constaté une situation similaire au passage à niveau de la Montée Hay;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a installé des panneaux de signalisation à proximité des passages à niveau.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de demander au Canadien National d'apporter les correctifs appropriés aux passages à niveau afin de les rendre sécuritaires.

2013-04-107

Installation de panneaux de sécurité aux passages à niveau –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil d'entériner la décision de Monsieur Serge Gibeau, de faire préparer des panneaux de signalisation aux abords des passages à niveaux.

2013-04-108

Demande de modification du pacte rural –

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin et la MRC du Haut-Richelieu ont convenu d'un protocole d'entente dont l'objet était l'octroi d'une aide financière maximale de 67,064.88\$ permettant la réalisation du projet « Création d'un lieu de rencontre pour tenir des activités communautaires »;

CONSIDERANT QUE les coûts de réalisation et le plan de financement du projet se présenteraient comme suit :

COUT DU PROJET		FINANCEMENT	
DESCRIPTION		DESCRIPTION	
Construction d'édifice : Ascenseur, rénovation de la salle		Mise de fonds	

du sous-sol, de la cuisine, aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès	200,000.00	Du promoteur	97,935.12
Achat d'équipements : mobilier, équipements électroniques, poêle, réfrigérateur, micro-ondes, éléments de décoration et d'habillage des fenêtres.	10,000.00\$	Subvention fédérale : ascenseur	50,000.00\$
Honoraires professionnels : Plans et devis	5,000.00\$	Aide financière du pacte rural	67,064.88\$
Total	215,000.00\$	Total	215,000.00\$

CONSIDERANT QUE la subvention fédérale n'a pas été accordée pour la construction de l'ascenseur;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis que la construction de l'ascenseur est primordiale pour la création d'un lieu de rencontre pour tenir des activités communautaires;

CONSIDERANT QUE la Municipalité accepte de compenser par sa mise de fonds le manque à gagner provenant du non octroi de la subvention fédérale savoir 50,000.00\$;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est d'avis que, bien que l'aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès soit un élément important du projet, sa réalisation à court terme n'est pas prioritaire;

CONSIDERANT QUE les estimations sommaires préliminaires de l'aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès étaient de l'ordre de 50,000.00\$;

CONSIDERANT QUE la Municipalité considère que, dans les circonstances, l'aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès peut être reporté;

CONSIDERANT QUE le fait que le report de l'aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès et que la Municipalité ajoute à sa mise de fonds le montant de la subvention fédérale non reçue ne change pas les coûts du projet faisant l'objet du protocole d'entente tel qu'il appert du tableau suivant :

COÛT DU PROJET		FINANCEMENT	
DESCRIPTION		DESCRIPTION	
Construction d'édifice : Ascenseur, rénovation de la salle du sous-sol, de la cuisine, aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès	200,000.00\$	Mise de fonds Du promoteur	147,935.12\$
Achat d'équipements :			

mobilier, équipements électroniques, poêle, réfrigérateur, micro-ondes, éléments de décoration et d'habillage des fenêtres.	10,000.00\$		
Honoraires professionnels : Plans et devis	5,000.00\$	Aide financière du pacte rural	67,064.88\$
Total	215,000.00\$	Total	215,000.00\$

EN CONSEQUENCE Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;
- De demander à la MRC du Haut-Richelieu d'accepter la modification de la description des travaux et des modalités de financement telles que décrites ci-dessus et selon le tableau suivant :

COUT DU PROJET		FINANCEMENT	
DESCRIPTION		DESCRIPTION	
Construction d'édifice : Ascenseur, rénovation de la salle du sous-sol, de la cuisine, aménagement de la terrasse et de la rampe d'accès	200,000.00\$	Mise de fonds Du promoteur	147,935.12\$
Achat d'équipements : mobilier, équipements électroniques, poêle, réfrigérateur, micro-ondes, éléments de décoration et d'habillage des fenêtres.	10,000.00\$		s
Honoraires professionnels : Plans et devis	5,000.00\$	Aide financière du pacte rural	67,064.88\$
Total	215,000.00\$	Total	215,000.00\$

2013-04-109

Transport adapté du Haut-Richelieu –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'autoriser le paiement de la quote-part de la Municipalité pour le transport adapté offert par le Regroupement des personnes handicapées, région du Haut-Richelieu au montant de 1,533.00\$;
- de constater le dépôt du budget pour l'année 2013.

2013-04-110

Centre d'écoute Montérégie –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, il est résolu à l'unanimité du Conseil de ne pas donner suite à la demande d'aide de Centre d'écoute Montérégie.

2013-04-111

Demande de M. Alain Potvin re ponceau du MTQ –

CONSIDERANT QUE Monsieur Alain Potvin a fait part à la Municipalité que le ponceau à l'avant de sa propriété génèrait des vibrations perceptibles à l'intérieur de sa maison.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de demander au ministère des Transports d'effectuer les vérifications appropriées.

2013-04-112

Rapport du directeur général re affichage à caractère religieux –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, présente au Conseil un rapport faisant état de la situation d'un affichage à caractère religieux savoir une prière.

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'accepter le rapport de Monsieur Serge Gibeau, directeur général;
- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à obtenir, s'il y a lieu, les opinions juridiques pertinentes.

2013-04-113

Rapport du directeur général re politique d'application de la réglementation –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, présente au Conseil un rapport sur la procédure d'application de la réglementation.

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'accepter le rapport de Monsieur Serge Gibeau, directeur général;
- de demander à Monsieur Serge Gibeau, directeur général, d'effectuer un relevé exhaustif de toutes les situations de contraventions à la réglementation et de le soumettre au Conseil.

2013-04-114

Demande de Carrefour Jeunesse-Emploi : à chacun sa place –

CONSIDERANT QUE le Carrefour Jeunesse-Emploi des comtés d'Iberville et Saint-Jean organise un projet d'aide humanitaire au Bénin;

CONSIDERANT QUE le projet consiste à fabriquer des tables et des bancs pour les écoles primaires;

CONSIDERANT QUE les participants à ce projets sont des jeunes de la région;

CONSIDERANT QUE le Carrefour Jeunesse-Emploi demande une aide pour acheter les matériaux requis pour fabriquer les tables et les chaises.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 300.00\$ représentant les coûts des matériaux pour fabriquer 3 chaises et bancs à Carrefour Jeunesse-Emploi : à chacun sa place.

2013-04-115

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:40 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier